

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 20 (1869)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Des cultures agricoles dans les forêts et de leurs résultats économiques et forestiers dans le canton d'Argovie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784188>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des cultures agricoles dans les forêts et de leurs résultats économiques et forestiers dans le canton d'Argovie.

Les cultures agricoles dans les forêts après l'exploitation des bois n'ont probablement pris nulle part en Suisse l'extension qu'on leur a donnée dans l'Argovie, pendant les 20 années qui viennent de s'écouler. Il est donc à propos d'examiner ici quels sont leurs résultats économiques, et quelle est l'influence qu'elles ont exercée sur la régénération de nos forêts; il sera peut-être déjà possible d'en conclure s'il convient de les favoriser à l'avenir ou de les rejeter. Ces recherches auront d'autant plus d'intérêt que beaucoup de forestiers ont toujours dès l'origine vivement désapprouvé ces cultures, parce qu'elles enlèvent au sol des substances nourricières dont la privation nuit plus tard aux jeunes plants forestiers.

De même que dans les cultures forestières on ne saurait appliquer partout la même méthode de semis ou de plantation, il va sans dire que les exploitations agricoles temporaires ne sont pas à leur place partout, et ne sauraient être recommandées d'une manière absolue. Elles ne peuvent avoir leur raison d'être et donner de bons résultats au point de vue de la production agricole et de la régénération de la forêt, que quand les circonstances de la station sont favorables, que l'on dispose des bras nécessaires et que le besoin s'en fait sentir dans la population. On peut bien aussi les pratiquer même dans les circonstances défavorables, mais on n'y parvient alors qu'au prix de dépenses qui ne sont point en rapport avec les résultats, et que ni la quantité de produits agricoles obtenus, ni la meilleure réussite des cultures forestières ne viennent justifier. Il faut donc que le forestier étudie avec soin toutes les circonstances d'une contrée, et qu'il soit sûr de réussir sous tous les rapports, avant d'introduire sur une grande échelle les exploitations agricoles comme préparation aux cultures forestières.

Pour pouvoir me permettre de citer comme exemple les succès obtenus dans les forêts de Lenzbourg, il faut que je me hâte de dire que toutes les circonstances y étaient réunies pour produire de bons résultats, soit au point de vue économique en général, soit au point de vue de la régénération des peuplements. Ces circonstances favorables peuvent être résumées en quelques

mots: Les forêts sont situées en partie dans la plains, en partie sur des versants de collines à pente faible; le climat est si doux que la vigne y donne encore un produit de bonne qualité; le sol est profond, composé de sable suffisamment mélangé d'argile, presque sans pierres, très enclin à se couvrir de mauvaises herbes après les coupes; il en résulte que les recrus naturels et artificiels souffrent beaucoup, si ou ne leur vient pas en aide pendant 4 à 6 ans après la coupe, en enlevant à diverses reprises les mauvaises herbes, le bois blancs et les broussailles, opérations qui causent de grands frais, et qui cependant ne préservent pas entièrement le jeune recru de mauvaises suites de la lutte avec les végétaux parasites. A celà vient encore s'ajouter le fait que la population ouvrière de la contrée a grand besoin de terrain, pour cultiver la pomme de terre qui constitue son aliment principal.

Ces circonstances, que nous ferons connaître encore mieux par des chiffres, ne seront pas les mêmes partout; ailleurs l'une ou l'autre sera moins favorable, peut-être le seront-elles toutes à la fois; mais cela n'ôte rien à la valeur de l'exemple que nous avons choisi; en effet il sera toujours un point de comparaison au moyen duquel on pourra voir s'il convient d'adopter le système des cultures agricoles dans telle contrée donnée, ou s'il vaut mieux le rejeter.

La régénération de la forêt est, dans tous les cas, l'objet principal que le forestier a en vue; pour cette raison il me semble qu'il faut séparer les résultats purement économiques du procédé en question de ceux que l'on obtient au point de vue de la sylviculture; de cette manière on ne se laissera pas si facilement tromper sur l'un des côtés de la question en ne considérant que l'autre; ce qui arrive aisément si par exemple on tombait dans l'erreur de ne voir dans les cultures temporaires qu'un moyen d'obtenir les récoltes qu'un champ fournit.

Si nous considérons d'abord les cultures agricoles dans les forêts au point de vue de leur influence sur la prospérité générale d'une contrée, d'une population, en a deux avantages à porter en compte; savoir un surplus de production de denrées alimentaires et une augmentation du travail. En effet, il va sans dire que si l'on reboise immédiatement les coupes, on ne produit pas dans la forêt des denrées alimentaires, et qu'on ne procure

du travail à personne, si on laisse la forêt se régénérer naturellement. Dans le cas où l'on opère des cultures forestières on fournit une occasion de gain à des ouvriers; mais on le fait dans une bien plus forte mesure si l'on entreprend des cultures agricoles intermédiaires, parce qu'il faut alors donner plus d'extension aux cultures forestières. En outre la quantité de travail est augmentée par l'exploitation des troncs, le labour, les semailles, la récolte et le transport des produits agricoles. Dans un pays qui a une nombreuse population à occuper et à entretenir, une telle augmentation de travail est tout aussi importante qu'un surcroît de production en denrées alimentaires, d'autant plus que le gain et les produits sont presque en entier le partage d'une classe de la population qui ne possède ni terres, ni bestiaux, et n'aurait pas d'engrais à mettre sur les champs qu'elle pourrait affermer. Pour tous ces gens les cultures agricoles dans les forêts sont un véritable bienfait; elles leur aident beaucoup à entretenir leurs familles qui souvent sont bien nombreuses.

Mais pour se faire une juste idée de l'influence de ce système, il est absolument nécessaire de recourir aux chiffres. Ceux que nous mettrons sous les yeux du lecteur nous sont fournis par des surfaces de forêts que nous avons affermées pour les faire cultiver par des journaliers; ils sont tirés de notes exactes prises sur les récoltes et leur valeur, sur les salaires payés et les dépenses de toute espèce. Cependant nous ne donnons pas nos résultats comme des preuves irrécusables et valables partout, car le taux des journées et celui de l'affermage, l'abondance des récoltes et leur valeur, sont soumis à des fluctuations de diverses natures, en sorte que l'évaluation des résultats obtenus peut beaucoup varier. Mais nos calculs peuvent servir de point de départ pour en établir de semblables sur la première coupe venue, prise dans quelle localité que ce soit. En tout cas nous aurons atteint notre but qui est de mettre dans tout son jour l'importance des cultures agricoles temporaires au point de vue de l'économie publique d'un pays.

(A suivre.)

---